



Située au cœur des Laurentides, la ville de Saint-Sauveur, avec une population de 11 597 habitants, un budget de près de 34 millions \$ et une évaluation foncière de près de 4 milliards \$, est reconnue pour le dynamisme de son développement économique et touristique. La Ville de Saint-Sauveur désire s'adjoindre les services d'une personne compétente et polyvalente pour combler un poste permanent au Service de l'urbanisme :

Inspecteur(trice) en urbanisme Poste permanent à temps complet

Description sommaire

Sous la supervision du coordonnateur à l'urbanisme, assurer le suivi des plaintes, effectuer les inspections régulières sur le territoire et les inspections de suivi en lien avec les permis et certificats émis. S'assurer que les dispositions relatives aux règlements d'urbanisme et autres soient respectées.

Principales responsabilités

- Effectuer des inspections sur le territoire afin de relever les infractions aux règlements d'urbanisme et autres et poser les actions requises pour les régulariser
- Effectuer les inspections nécessaires pour assurer la conformité des travaux autorisés
- Traiter les plaintes relatives à l'application des règlements d'urbanisme et autres, constater les infractions et émettre les avis et constats d'infraction requis. Préparer les dossiers pénaux. Représenter la Ville de Saint-Sauveur devant les tribunaux
- Informer les citoyens sur toute question relative aux règlements d'urbanisme et autres
- Signaler aux ministères, organismes environnementaux et services municipaux concernés, les infractions relevées en lien avec l'application de certaines lois

Cette description contient les éléments nécessaires à l'identification et à l'évaluation de la fonction. Elle n'est pas une énumération limitative des tâches à accomplir.

Qualifications et exigences

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'aménagement et d'urbanisme, en architecture ou en génie civil et posséder un minimum d'une année d'expérience relative à ces fonctions
- Faire preuve de professionnalisme, de rigueur, de discrétion et être soucieux d'offrir un excellent service à la clientèle
- Être habile et efficace dans l'utilisation des logiciels bureautiques usuels (Word, Excel et Outlook) et être organisé
- Avoir une connaissance pratique des outils d'urbanisme, tels que les règlements de zonage, de lotissement et de construction
- Connaître les lois sur les compétences municipales, l'aménagement et l'urbanisme, la protection du territoire, etc.
- Avoir de la facilité à communiquer tant verbalement que par écrit et aimer le travail en équipe
- Détenir un permis de conduire valide, classe 5
- Connaître le logiciel *AccèsCité Territoire*, un atout

Salaire et conditions de travail

Les conditions de travail sont établies en fonction de la convention collective en vigueur et les avantages sociaux comprennent notamment des assurances collectives, un régime de retraite, des congés sociaux et congés annuels payés, des absences payées en cas de maladie ou accident et un PAE. L'échelle salariale composée de 5 échelons débute à 30,10 \$ (salaire 2023). La semaine normale de travail est de 35 heures (du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 45, et le vendredi de 8 h à 12 h).

Si vous désirez vous joindre à l'équipe dynamique du Service de l'urbanisme de la ville de Saint-Sauveur et travailler dans une ville de montagnes, de lacs et de grands espaces, à seulement 45 minutes de Montréal, faites-nous parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par courriel à l'adresse rh@vss.ca, ou en remplissant le formulaire sur notre site Internet **au plus tard le 16 avril 2024**.

Notre ville souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones et toute autre communauté culturelle. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger le texte. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.